

RCS : ARRAS
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 40241
Numéro SIREN : 441 499 084
Nom ou dénomination : 2 A F

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt 5970

Comptes annuels

Arrêtés au 31/12/2020.

SAS 2.A.F.
ZAL DE LA CANARDERIE BP 21
62880 PONT A VENDIN

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

CONFORME
ORIGINAL



Le nouveau nom de Trigone Conseil

TRIGONE CONSEIL

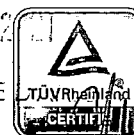
145 Rue Condorcet
59112 ANNOEULLIN

Téléphone 03.20.58.92.92

Numéro SIRET 39173093400026

GREFFE DU TRIBUNAL

23 JUL 2021
DE COMMERCE



Système de
management
ISO 9001:2015

www.tgs.com
FR 310120005

Certifié conforme à l'original

Règles et Méthodes Comptables

Fonds de commerce

NEANT

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production ou enfin à la valeur figurant dans le traité d'apport).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de ces immobilisations.

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif immobilisé sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments. Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition.
S'agissant d'une PME, nous avons retenu l'amortissement sur la durée d'usage du bien concerné.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation.

Les durées d'amortissements retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- Logiciels	1 ans
- Agencement	10 ans
- Matériel et outillage industriels	7 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	5 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans un sous compte du compte 681.

Immobilisations en cours

NEANT

1112 - Participation, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières, titres de participation et titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

1113 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode :

- Du dernier prix d'achat facturé,

Règles et Méthodes Comptables

Les prestations de services en-cours et les produits fabriqués (en cours et finis) sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valeur des stocks.

1114 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

1115 - Dépréciation des actifs

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la plus élevée entre :

- La valeur vénale : prix estimé de cession net des coûts de sortie
- La valeur d'usage : calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif.

Concernant les actifs immobilisés, une recherche d'indices de perte de valeur a été initiée. Aucun indice n'a été identifié et donc aucune dépréciation n'a été constituée.

Concernant les stocks, les créances et les valeurs mobilières de placement, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

112 - PASSIF

Le passif du bilan est composé :

- Des capitaux propres
- Du passif externe

Le passif externe se définit comme l'ensemble des éléments du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise, c'est à dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable (comptabilisation d'une provision pour risques et charges) ou certain (comptabilisation d'une dette) qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie équivalente attendue de ce dernier.

A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si une obligation à l'égard d'un tiers existe à cette date et s'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie équivalente.

Le poste "provisions réglementées" comprend des provisions à caractère fiscal et notamment des amortissements dérogatoires comptabilisés en application de textes fiscaux et dans un but d'optimisation fiscale.

Règles et Méthodes Comptables

Subventions

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan. Elles sont rattachées aux résultats au même rythme que la déduction des amortissements des biens auxquels elles se rapportent. Un produit exceptionnel est alors constaté.

NEANT

Ecart de conversion

Nous avons comptabilisé des écarts de conversion actif et/ou passif afin de mettre en évidence l'évolution du taux de change constatée entre la date de comptabilisation de la créance ou de la dette et la date de clôture de l'exercice.

NEANT

12 - Concernant le Compte de Résultat :

Le résultat est déterminé selon les règles comptables en vigueur et notamment en respectant le principe d'indépendance des exercices.

121 - Comptabilisation du Chiffre d'affaires

S'agissant des ventes de biens (Marchandises ou Produits fabriqués), les produits correspondants sont rattachés à l'exercice de livraison des biens.

122 - Détermination du résultat

Le résultat courant avant impôt correspond aux activités ordinaires et habituelles de l'entreprise, c'est à dire les activités dans lesquelles l'entreprise est engagée à titre principal ou accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Le résultat exceptionnel correspond à des produits et des charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui n'ont pas un caractère récurrent.

II - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21 - Informations complémentaires relatives à l'application des règles de convergence avec les normes IFRS introduites dans le plan comptable français :

Les comptes clos le **31/12/2020** ont été arrêtés selon les dispositions des règlements du Comité de la Réglementation comptable 2002-10 du 12 décembre 2002 et 2004-06 du 23 novembre 2004, définissant les nouvelles règles françaises dans l'objectif de les faire converger vers les normes IFRS.

L'entreprise a retenu la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables

Règles et Méthodes Comptables

pour la première mise en application de ses nouvelles règles. En conséquence, les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice n'ont pas été affectés.

22 - Autres informations complémentaires annexes de base

Rémunérations du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes figurant aux comptes de l'exercice s'élèvent à 3 460 euros HT.

Les honoraires sont relatifs à sa mission de contrôle légal des comptes de notre société.

III - FAITS CARACTERISTIQUES

CRISE SANITAIRE COVID 19

Conséquences de la crise sanitaire sur les comptes de l'entreprise

Nous avons souhaité vous décrire les conséquences liées à la crise sanitaire COVID-19 sur les comptes de notre entreprise.

1 – Impacts de la crise sur l'activité

La crise sanitaire a eu les conséquences suivantes sur notre entreprise au cours de l'exercice :
Nous avons subi une fermeture en mars 2020 (à compter du 17 mars) et en avril 2020.

2 – Mesures de soutien actionnées

Afin de faire face aux conséquences de cette crise sanitaire, nous avons actionné en collaboration avec nos partenaires (expert-comptable, banquier...) les mesures de soutien suivantes :

- conclusion d'un Prêt Garanti par l'État d'un montant de 650 000 €
- mise en œuvre de l'activité partielle pour notre personnel salarié pour un montant de 8 840€
- report des échéances d'emprunts
- report des échéances sociales Urssaf pour un montant de 23 615€

Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	536	536		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	294 263	246 864	47 399	32 403
	Autres immobilisations corporelles	498 797	247 672	251 126	195 762
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	37 886		37 886	42 450	
TOTAL (II)		831 482	495 072	336 410	270 616
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 126 994		1 126 994	921 286
	Avances et Acomptes versés sur commandes	10 000		10 000	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	669 300	82 292	587 008	487 353
	Autres créances	227 554		227 554	148 205
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	726 033		726 033	270 690	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 759 881	82 292	2 677 589	1 827 533
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 591 363	577 364	3 013 999	2 098 149

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	56 000	56 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 600	5 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	443 079	319 987
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	226 255	123 092
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	730 934	504 678
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	783 877	184 525
	Emprunts et dettes financières divers	113 186	112 118
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 255	33 343
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 234 702	1 098 085
	Dettes fiscales et sociales	109 789	165 401
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	40 255		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 283 065	1 593 471
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 013 999	2 098 149
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	226 255,17	123 091,80
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 206 758	1 517 625
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	832	101 201

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		354 199	237 429
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	(273)	273
Total des produits financiers		(273)	273
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	97 411	87 265
Total des charges financières		97 411	87 265
RESULTAT FINANCIER		(97 683)	(86 993)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		256 515	150 436
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	44 736	4 094 8 300
Total des produits exceptionnels		44 736	12 394
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	160 4 315	1 473 3 026
Total des charges exceptionnelles		4 475	4 499
RESULTAT EXCEPTIONNEL		40 261	7 895
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		70 521	35 239
TOTAL DES PRODUITS		5 604 684	5 520 388
TOTAL DES CHARGES		5 378 428	5 397 297
RESULTAT DE L'EXERCICE		226 255	123 092
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	536					536
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	536					536
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	273 764		37 663		17 164	294 263
Instal., agencement, aménagement divers	220 085		11 376			231 462
Matériel de transport	100 947		105 000			205 947
Matériel de bureau, informatique et mobilier	54 525		2 364			56 888
Emballages récupérables et divers			4 500			4 500
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	649 321		160 903		17 164	793 060
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	42 450		73 994		78 558	37 886
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 450		73 994		78 558	37 886
TOTAL	692 307		234 897		95 722	831 482

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	536			536
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	536			536
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	241 360	22 668	17 164	246 864
Autres Instal., agencement, aménagement divers	107 888	14 936		122 823
Matériel de transport	45 677	41 189		86 866
Matériel de bureau, mobilier	26 230	11 167		37 397
Emballages récupérables et divers		585		585
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	421 155	90 545	17 164	494 536
TOTAL	421 691	90 545	17 164	495 072

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	103 458	6 390	27 556	82 292
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		103 458	6 390	27 556	82 292
TOTAL GENERAL		103 458	6 390	27 556	82 292
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		6 390	27 556	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	37 886		37 886
	Clients douteux ou litigieux	133 446	133 446	
	Autres créances clients	535 854	535 854	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 407	1 407	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	64 643	64 643	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1	1	
	Débiteurs divers	161 503	161 503	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		934 740	896 854	37 886
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	832	832		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	783 045	707 993	75 052	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 234 702	1 234 702		
	Personnel et comptes rattachés	32 823	32 823		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 942	47 942		
	Impôts sur les bénéfices	19 073	19 073		
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 243	9 243		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	707	707		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	113 186	113 186		
	Autres dettes	40 255	40 255		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		2 281 810	2 206 758	75 052	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		755 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		56 483			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		160 229
Autres créances clients		9 200
Client f. a établir	9 200	
Autres créances		151 029
Avoir a recevoir	151 029	

Charges à payer

31/12/2020

Total des Charges à payer		173 046
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 936
Intérêts courus /emprunts	6 054	
Assurances C.N.E 30076_2816_2	49	
Banque interets courus	832	
Emprunts et dettes financières divers		1 341
Int CC - Associés SL2H	1 341	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		93 843
Fourn. f/non parvenues	93 843	
Dettes fiscales et sociales		44 162
Provision congés payés	15 064	
Personnel charges à payer	17 400	
Charges prov congés payés	4 684	
Org.sociaux charges à payer	7 000	
Etat charges à payer	13	
Autres dettes		26 764
Client avoir à établir	26 764	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
location payee d'avance			
ajustement maintenance informatique			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2020

Total des produits exceptionnels		44 736
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		44 736
Prod.excep./oper.gestion	8 746	
Profits sur créances	35 990	
Total des charges exceptionnelles		4 475
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		160
Charges excep./op gestio	160	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		4 315
Dot amort. except. immob.	4 315	
Résultat exceptionnel		40 261

Capital social

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	700,00	80,0000	56 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	700,00	80,0000	56 000,00

--

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2020	31/12/2019
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	254 414		254 414	239 097
	Production vendue (Biens)	4 454 056	783 586	5 237 642	5 136 735
	Production vendue (Services et Travaux)	40 601		40 601	26 831
	Montant net du chiffre d'affaires	4 749 071	783 586	5 532 657	5 402 663
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			27 556 7	105 017 41
Total des produits d'exploitation (1)				5 560 220	5 507 721
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock			3 363 715 (205 708)	3 141 202 (78 982)
	Autres achats et charges externes			1 583 405	1 408 807
	Impôts, taxes et versements assimilés			17 238	21 722
	Salaires et traitements			272 758	458 731
	Charges sociales du personnel			82 018	163 336
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			86 230	54 287
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			6 390	65 341
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			(25)	35 850
	Total des charges d'exploitation (2)				5 206 022
RESULTAT D'EXPLOITATION				354 199	237 429

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		354 199	237 429
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	(273)	273
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		(273)	273
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	97 411	87 265
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		97 411	87 265
RESULTAT FINANCIER		(97 683)	(86 993)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		256 515	150 436
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	44 736	4 094
	Sur opérations en capital		8 300
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		44 736	12 394
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	160	1 473
	Sur opérations en capital		3 026
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 315	
Total des charges exceptionnelles		4 475	4 499
RESULTAT EXCEPTIONNEL		40 261	7 895
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		70 521	35 239
TOTAL DES PRODUITS		5 604 684	5 520 388
TOTAL DES CHARGES		5 378 428	5 397 297
RESULTAT DE L'EXERCICE		226 255	123 092
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



commissaire
aux comptes



ALLIANCE EXPERTS

SAS 2 AF
Rapport
sur les comptes annuels
Exercice Clos 31 Décembre 2020

ZAL DE LA CANARDERIE
BÂTIMENT B
62880 PONT-A-VENDIN

SAS 2AF

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2AF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

ALLIANCE-EXPERTS

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons analysé et apprécié le caractère approprié des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Vérification des documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

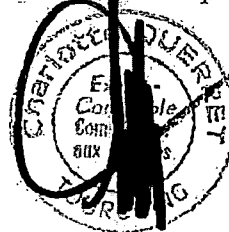
ALLIANCE-EXPERTS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tourcoing, le 28 mai 2021

*Charlotte Quèret
Commissaire aux Comptes*



Bilan Actif

		31/12/2020		31/12/2019	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	536	536		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	294 263	246 864	47 399	32 403
	Autres immobilisations corporelles	498 797	247 672	251 126	195 762
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	37 886		37 886	42 450	
TOTAL (II)	831 482	495 072	336 410	270 616	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 126 994		1 126 994	921 286
	Avances et Acomptes versés sur commandes	10 000		10 000	
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	669 300	82 292	587 008	487 353
	Autres créances	227 554		227 554	148 205
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	726 033		726 033	270 690	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 759 881	82 292	2 677 589	1 827 533
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	3 591 363	577 364	3 013 999	2 098 149	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	56 000	56 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ..		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	5 600	5 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	443 079	319 987
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	226 255	123 092
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	730 934	504 678
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	783 877	184 525
	Emprunts et dettes financières divers	113 186	112 118
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 255	33 343
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 234 702	1 098 085
	Dettes fiscales et sociales	109 789	165 401
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	40 255		
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	2 283 065	1 593 471
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 013 999	2 098 149
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	226 255,17	123 091,80
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 206 758	1 517 625	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	832	101 201	



Règles et Méthodes Comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

Code de Commerce articles L 123-12 à L 123-28-2 et R 123-172 à D 123-208-1
- Arrêté du 4 décembre 2015 - Règlement ANC 2015-06

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2020** dont le total est de **3 013 999** euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **226 255** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2020** au **31/12/2020**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et en présumant la continuité d'exploitation.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,
- comptabilisation au coût historique.

Les informations nécessaires sont communiquées dès lors qu'elles sont significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

11 - Concernant le bilan:

111 - ACTIF

1111 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Frais de recherche et de développement

NEANT

Création de site Internet

NEANT

Règles et Méthodes Comptables

Fonds de commerce

NEANT

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation du bien hors frais d'acquisition des immobilisations ou à leur coût de production ou enfin à la valeur figurant dans le traité d'apport).

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de ces immobilisations.

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif immobilisé sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments. Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

La base d'amortissement est la valeur d'acquisition.

S'agissant d'une PME, nous avons retenu l'amortissement sur la durée d'usage du bien concerné.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation.

Les durées d'amortissements retenues pour le calcul des amortissements sont les suivantes :

- Logiciels	1 ans
- Agencement	10 ans
- Matériel et outillage industriels	7 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans
- Mobilier	5 ans

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans un sous compte du compte 681.

Immobilisations en cours

NEANT

1112 - Participation, Autres titres immobilisés, Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières, titres de participation et titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

1113 - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode :

- Du dernier prix d'achat facturé,

Règles et Méthodes Comptables

Les prestations de services en-cours et les produits fabriqués (en cours et finis) sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valeur des stocks.

1114 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

1115 - Dépréciation des actifs

La dépréciation est la constatation que la valeur actuelle d'un actif est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la plus élevée entre :

- La valeur vénale : prix estimé de cession net des coûts de sortie
- La valeur d'usage : calculée en fonction des flux nets de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif.

Concernant les actifs immobilisés, une recherche d'indices de perte de valeur a été initiée. Aucun indice n'a été identifié et donc aucune dépréciation n'a été constituée.

Concernant les stocks, les créances et les valeurs mobilières de placement, une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

112 - PASSIF

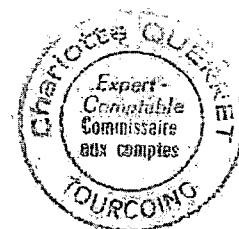
Le passif du bilan est composé :

- Des capitaux propres
- Du passif externe

Le passif externe se définit comme l'ensemble des éléments du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise, c'est à dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable (comptabilisation d'une provision pour risques et charges) ou certain (comptabilisation d'une dette) qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie équivalente attendue de ce dernier.

A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si une obligation à l'égard d'un tiers existe à cette date et s'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie équivalente.

Le poste "provisions réglementées" comprend des provisions à caractère fiscal et notamment des amortissements dérogatoires comptabilisés en application de textes fiscaux et dans un but d'optimisation fiscale.



Règles et Méthodes Comptables

Subventions

Les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan. Elles sont rattachées aux résultats au même rythme que la déduction des amortissements des biens auxquels elles se rapportent. Un produit exceptionnel est alors constaté.
NEANT

Ecarts de conversion

Nous avons comptabilisé des écarts de conversion actif et/ou passif afin de mettre en évidence l'évolution du taux de change constatée entre la date de comptabilisation de la créance ou de la dette et la date de clôture de l'exercice.
NEANT

12 - Concernant le Compte de Résultat :

Le résultat est déterminé selon les règles comptables en vigueur et notamment en respectant le principe d'indépendance des exercices.

121 - Comptabilisation du Chiffre d'affaires

S'agissant des ventes de biens (Marchandises ou Produits fabriqués), les produits correspondants sont rattachés à l'exercice de livraison des biens.

122 - Détermination du résultat

Le résultat courant avant impôt correspond aux activités ordinaires et habituelles de l'entreprise, c'est à dire les activités dans lesquelles l'entreprise est engagée à titre principal ou accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Le résultat exceptionnel correspond à des produits et des charges résultant d'évènements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui n'ont pas un caractère récurrent.

II - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21 - Informations complémentaires relatives à l'application des règles de convergence avec les normes IFRS introduites dans le plan comptable français :

Les comptes clos le **31/12/2020** ont été arrêtés selon les dispositions des règlements du Comité de la Réglementation comptable 2002-10 du 12 décembre 2002 et 2004-06 du 23 novembre 2004, définissant les nouvelles règles françaises dans l'objectif de les faire converger vers les normes IFRS.

L'entreprise a retenu la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables

Règles et Méthodes Comptables

pour la première mise en application de ses statuts révisés. En conséquence, les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice n'ont pas été affectés.

22 - Autres informations complémentaires annexes de base

Rémunérations du Commissaire aux comptes

Les honoraires du Commissaire aux comptes figurant aux comptes de l'exercice s'élevaient à 3 460 euros HT.

Les honoraires sont relatifs à sa mission de contrôle légal des comptes de notre société.

III - FAITS CARACTERISTIQUES

CRISE SANITAIRE COVID 19

Conséquences de la crise sanitaire sur les comptes de l'entreprise

Nous avons souhaité vous décrire les conséquences liées à la crise sanitaire COVID-19 sur les comptes de notre entreprise.

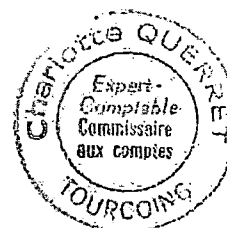
1 - Impacts de la crise sur l'activité

La crise sanitaire a eu les conséquences suivantes sur notre entreprise au cours de l'exercice :
Nous avons subi une fermeture administrative du 17 mars 2020 au 11 mai 2020.

2 - Mesures de soutien actionnées

Afin de faire face aux conséquences de cette crise sanitaire, nous avons actionné en collaboration avec nos partenaires (expert-comptable, banquier...) les mesures de soutien suivantes :

- conclusion d'un Prêt Garanti par l'État d'un montant de 650 000 €
- mise en œuvre de l'activité partielle pour notre personnel salarié pour un montant de 8 840€
- report des échéances d'emprunts
- report des échéances sociales Urssaf pour un montant de 23 615€



Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	536					536
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	536					536
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	273 764		37 663		17 164	294 263
Instal. agencement, aménagement divers	220 085		11 376			231 462
Matériel de transport	100 947		105 000			205 947
Matériel de bureau, informatique et mobilier	54 525		2 364			56 888
Emballages récupérables et divers			4 500			4 500
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	649 321		160 903		17 164	793 060
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	42 450		73 994		78 558	37 886
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 450		73 994		78 558	37 886
TOTAL	692 307		234 897		95 722	831 482

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	536			536
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	536			536
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	241 360	22 668	17 164	246 864
Autres instal, agencement, aménagement divers	107 888	14 936		122 823
Matériel de transport	45 677	41 189		86 866
Matériel de bureau, mobilier	26 230	11 167		37 397
Emballages récupérables et divers		585		585
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	421 155	90 545	17 164	494 536
TOTAL	421 691	90 545	17 164	495 072

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agerot aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	103 458	6 390	27 556	82 292
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	103 458	6 390	27 556	82 292
TOTAL GENERAL	103 458	6 390	27 556	82 292
Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		6 390	27 556	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			37 886
	Autres immobilisations financières	37 886		
	Clients douteux ou litigieux	133 446	133 446	
	Autres créances clients	535 854	535 854	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 407	1 407	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	64 643	64 643	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	1	1	
	Débiteurs divers	161 503	161 503	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		934 740	896 854	37 886
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	832	832		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	783 045	707 993	75 052	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 234 702	1 234 702		
	Personnel et comptes rattachés	32 823	32 823		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 942	47 942		
	Impôts sur les bénéfiques	19 073	19 073		
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 243	9 243		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	707	707		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	113 186	113 186		
	Autres dettes	40 255	40 255		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		2 281 810	2 206 758	75 052	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		755 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		56 483			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/12/2020

Total des Produits à recevoir		160 229
Autres créances clients		9 200
Client f. a établir	9 200	
Autres créances		151 029
Avoir a recevoir	151 029	

Charges à payer

31/12/2020

Total des Charges à payer		173 046
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		6 936
Intérêts courus /emprunts	6 054	
Assurances C.N.E. 30076_2816_2	49	
Banque interets courus	832	
Emprunts et dettes financières divers		1 341
Int CC - Associés SL2H	1 341	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		93 843
Fourn. f/non parvenues	93 843	
Dettes fiscales et sociales		44 162
Provision congés payés	15 064	
Personnel charges à payer	17 400	
Charges prov congé payés	4 684	
Org.sociaux charges à payer	7 000	
Etat charges à payer	13	
Autres dettes		26 764
Client avoir à établir	26 764	



Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
location payee d'avance			
ajustement maintenance informatique			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2020

Total des produits exceptionnels		44 736
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		44 736
Prod excep./oper.gestion	8 746	
Profits sur créances	35 990	
Total des charges exceptionnelles		4 475
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		160
Charges excep./op gestio	160	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		4 315
Dot amort. except. immob.	4 315	
Résultat exceptionnel		40 261

Capital social

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	700,00	80,0000	56 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	700,00	80,0000	56 000,00

Transferts de charges

31/12/2020

TOTAL	

2 A F

Société par Actions Simplifiée au capital de 56 000 euros
Siège Social : ZAL de la Canarderie Bat B, 62880 Pont à Vendin
441 499 084 R.C.S ARRAS

**RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 11 JUIN 2021**

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 226 255 euros.

Sur proposition de la Président, l'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- A titre de dividendes : 50 000 euros.
- Au compte " Autres réserves" : 176 255 euros.

Le dividende sera mis en paiement, au plus tard le 11 juin 2021, au Siège Social de la Société.

Il est précisé que 46 786 euros distribués aux associés personnes morales au titre de l'exercice clos le 31/12/2018 ne sont pas éligibles à l'abattement fiscal de 40 % applicable aux personnes physiques en application de l'article 158. 3 du Code Général des Impôts.

Les associés sont informés que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés fiscalement en France sont soumis au prélèvement forfaitaire unique dont le paiement devra être effectué auprès du TRESOR PUBLIC dans les 15 premiers jours du mois suivant celui de la mise en paiement des dividendes. Conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12.80 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Un prélèvement de 17.20% est appliqué au titre de la CSG/CRDS et des prélèvements sociaux.

Les associés peuvent sous condition d'option expresse globale et irrévocable pour tous les revenus de capitaux mobiliers, demander à bénéficier du barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option s'opère à la date de souscription de la déclaration des revenus. Dans ce cas, il est précisé que l'intégralité de cette distribution est éligible à un abattement fiscal au taux de 40 % pour les associés ayant optés en application de l'article 158. 3 du Code Général des Impôts.

Les contribuables dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs, et 75 000 € pour les contribuables soumis à imposition commune, peuvent demandés à être dispensés du prélèvement forfaitaire de 12.80 %.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2019	néant	40 %	néant
31 décembre 2018	36 000 €	40 %	néant
31 décembre 2017	50 000 €	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40%

prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the text 'Le Président'.